



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëI KOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **oulai Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire / de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 – 2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance et genre

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?

ABALO Miesso

Université de Kara (Togo)

Discipline(s) et/ou spécialité de l'article :

Philosophie

Résumé : De nos jours, le genre n'est plus une donnée biologique statique, mais une construction sociale et en tant que tel, il fait l'objet de débats et d'études en fonction des choix possibles pour sa constitution. La différence dans le genre n'est, aujourd'hui, qu'une donnée factuelle, réduite au simple fait de l'existence de l'homme ou de la femme. Or, c'est cette donnée qui, à l'origine du socle biologique, avait fixé l'anatomie humaine à deux sexes : le mâle et la femelle. Dès que l'on s'éloigne de cette évidence biologique, on s'engage sur un terrain miné par les idéologies sans cesse croissantes, entraînant des crises dans le genre. C'est à l'issue de ces crises qu'on note de nouvelles identités dans le genre comme l'homosexualité, la bisexualité, la transsexualité, la transidentité, le lesbianisme, etc., qui remettent en cause, d'une manière ou d'une autre, l'identité biologique traditionnelle. L'objectif de cette recherche est de mener une réflexion philosophique sur la posture axiologique du genre à partir de ces notions qui ne cessent d'introduire des perturbations dans le genre, en partant du biologique au social.

Mots-clés : Biologique ; Genre ; Identité ; Sexe ; Social.

GENDER IN THE LIGHT OF THE SOCIOLOGICAL PARADIGMS OF THE CENTURY: WHAT DOES “BEING A MAN OR A WOMAN” MEAN TODAY?

Abstract: Nowadays, gender is no longer a static biological given, but a social construct and as such, it is the subject of debates and studies depending on the possible choices for its constitution. The difference in gender is, today, only a factual given, reduced to the simple fact of the existence of man or woman. However, it is this given which, at the origin of the biological base, had fixed the human anatomy to two sexes: male and female. As soon as we move away from this biological evidence, we enter a minefield of ever-growing ideologies, leading to crises in gender. It is at the end of these crises that we note new identities in gender such as homosexuality, bisexuality, transsexuality, transidentity, lesbianism, etc., which call into

question, in one way or another, the traditional biological identity. The objective of this research is to conduct a philosophical reflection on the axiological posture of gender based on these notions which constantly introduce disturbances in gender, from the biological to the social.

Keywords : Biological; Gender; Identity; Sex; Social.

Introduction

De nos jours, la posture axiologique du genre prend des dimensions assez diverses et variées. La montée des idéologies a entraîné des changements et des mutations dans le genre. D'après cette posture, le genre n'est plus une donnée biologique statique, figé, mais une construction qui répond au bon vouloir de tout être humain. C'est ainsi qu'il est soumis à des mutations en fonction du choix opéré par l'homme ou la femme. Aujourd'hui, les débats critiques sur le genre et sur les orientations sexuelles sont souvent alimentés par deux grandes tendances, à savoir les partisans des idéologies sexistes et les mouvements conservateurs. Bien que ces deux tendances s'opposent sur le contraste entre le genre et les images ou les représentations du genre, elles portent toutes deux sur la nature du genre et son impact social tel qu'il apparaît dans les études qui se multiplient sur les thématiques relatives au genre aujourd'hui. Les débats qui tournent autour de la question de la nature du genre et son impact social mettent l'accent sur la différence entre sexe biologique et identité de genre ou entre sexe biologique et sexe social. Il y faut, pour comprendre le genre de nos jours, « un mode de pensée plus contextuel et narratif que formel et abstrait » (C. Gilligan, 1986 et 2008, p. 40). Il en va de même pour les rôles sociaux associés à chaque sexe et pour lesquels le genre est impliqué. Dans le domaine de l'éducation et du développement par exemple, les critiques remettent en cause la pertinence et les motivations de l'approche-genre. Contrairement aux mouvements conservateurs, les partisans des idéologies sexistes soulignent la nécessité de déconstruire les stéréotypes biologiques du genre afin de promouvoir la liberté du choix pour la construction du genre.

L'actualité des débats vient du fait que nos sexes sont en perpétuelle discussion dans les journaux, dans la presse, sur les réseaux sociaux numériques et dans les causeries. De ce fait, la différence entre l'homme et la femme, autrement dit, la différence dans le genre, n'est qu'une donnée factuelle, réduite au simple fait de l'existence de l'un ou de l'autre sexe.

Cette donnée factuelle est à l'origine du socle biologique ayant fixé l'anatomie humaine à deux sexes, à savoir le sexe masculin et le sexe féminin. Dès que l'on s'éloigne de cette évidence anatomique, comme on peut le constater aisément dans les débats et discussions relatifs aux

sentiments, aux choix et aux représentations de l'un ou l'autre sexe, on s'engage sur un terrain largement partagé par les idéologies sans cesse croissantes. En optant pour une variabilité dans le genre, ces idéologies introduisent les notions d'homosexualité, de lesbianisme, de bisexualité, de transsexualité, etc. Ce qui fait débat, dans le genre ici, est le fait de soutenir que le genre est une donnée biologique ou une construction sociale ou humaine. Il est donc question de la définition du genre. À cet effet, on peut s'interroger : quelle posture axiologique doit-on accorder au genre pour une meilleure identité, qui puisse donner à l'homme ou à la femme son statut d'être humain aujourd'hui ?

L'objectif de la présente recherche consiste à faire une analyse critique des définitions du genre, qui ont cours dans les débats et discussions sur l'orientation et la représentation du genre. Il ne s'agit pas de « la nécessité d'une réglementation déontologique (A. Adji, 2023, p. 43) du genre, mais d'une mise en évidence des postulats philosophiques et épistémologiques des théories du genre, qui prennent une ascendance avec notre siècle. Une analyse conceptuelle de ces théories nous permettra de cerner le concept du genre à partir des traits biologiques et sociaux du genre.

1. Posture axiologique du genre : considérations terminologiques

Le genre peut être défini comme une convention de catégorisation du sexe, une catégorisation binaire formée du masculin et du féminin. Ainsi, le genre permet la mise en place d'une différenciation sociale du mâle et de la femelle. Bien qu'elle soit culturellement fondée, cette différenciation est calquée sur une différenciation biologique qui a de la peine à convaincre les théoriciens des idéologies féministes aujourd'hui. Le rapport du culturel et du biologique devient une évidence pour définir l'appareil reproducteur mâle ou femelle. La posture axiologique du genre se réfère à ce rapport pour mettre le genre sous le règne de la manière dont un individu ou un groupe d'individus évaluent et jugent les questions liées au genre, au corps et au sexe, en fonction de leurs valeurs et des croyances. Être homme ou femme devient aujourd'hui un fait qui implique une réflexion sur ce que signifie être homme ou femme à la fois du point de vue biologique et sociologique. Cela relève également des catégories sociales construites à travers lesquelles l'on se retrouve en fonction des orientations que chacun donne à son corps et à son sexe.

La posture axiologique du genre peut être influencée par des facteurs tels que les croyances religieuses, la culture, l'éducation, la politique, les expériences personnelles et les relations

interhumaines. Le couple conceptuel genre/sexe fait l'objet des débats ces dernières décennies. À l'origine, le terme "genre" est élaboré par la médecine ; il a ensuite été réapproprié et redéfini par la sociologie anglaise des années 1970 pour désigner la construction sociale du masculin et du féminin.

Le biologique cède le pas à l'attention portée à l'histoire des normes, aux valeurs, aux incitations ou injonctions, voire des interdits, qui nous produisent comme des sujets sociaux appelés hommes ou femmes. Les recherches ou études qui étaient faites dans ce sillage révèlent une pluralité dans le genre. Cette pluralité est due à la construction sociale, qui prend des proportions diverses à cause des tendances ou croyances qui se diversifient, embrassant les domaines aussi variés. L'éducation, la formation, la culture et les arts jouent un grand rôle dans la socialisation de l'homme. Mais, puisque la construction du genre dépend des croyances que chacun se donne, les représentations sociales sont, pour l'essentiel, des illustrations de la subjectivité et de la vision que chacun se fait pour sa personne. Mais cela n'exclut pas le fait que cette vision s'inscrive dans une vision globale qui soit celle de l'espace géographique donné ou la société. C'est cette vision globale que les sociologues appellent « environnement social » qui fournit le cadre de l'orientation sexuelle.

Le concept du genre désigne donc la catégorie des êtres humains, susceptibles d'agir sur leur sexe, leur corps ou leur représentation corporelle. C'est ainsi que le genre englobe la diversité des identités, des choix de vie et d'expériences diversifiées. Cette diversité dans le genre amène A. Adji (2023, p. 19) à affirmer que « l'humanité est diverse, mais unique en l'être humain ». Selon cet auteur, même dans le groupe, chaque être humain est unique en son genre. Et cette unicité s'exprime dans la logique de la diversité qui n'exclut pas l'unicité dans les représentations sociales du genre. Ainsi, on peut considérer les représentations du genre comme des images ou des idées associées aux différentes identités du genre dans une société donnée. Dans une telle représentation S. de Beauvoir (2017, p. 41) demande que l'on évite le parti pris de peur de privilégier un sexe au détriment de l'autre. Selon elle, avoir le parti pris est un obstacle pour les hommes d'être convaincants sur les débats relatifs au genre. Un des exemples dont elle se sert pour se justifier dit ceci : « C'est en exerçant l'activité sexuelle que les hommes définissent les sexes et leurs relations comme ils créent le sens et la valeur de toutes les fonctions qu'ils accomplissent : mais elle n'est pas nécessairement impliquée dans la nature de l'être humain » (S. de Beauvoir, 2017, p. 41).

Les impératifs auxquels renvoie la vie en communauté et qui font d'elle une réalité toujours en mouvement, relèvent de l'organisation sociale et politique placée sous prédation économique sous-tendant les représentations sociales du genre. A. Adji (2023, p. 104) écrit à cet effet :

L'inflammation à l'intérieur de la cité ou entre les cités est donc liée à la prédation économique. Cette prédation a pour conséquence la génération de maux privés et publics, de nature bonne ou mauvaise. Ce qui veut dire que le conflit est lié à une complexification des rapports sociaux : c'est par un fait de société que le conflit politique devient complexe.

Les structures et les fonctionnements sociaux sont faits d'expériences et de représentations privées et publiques, qui constituent ce qu'on peut appeler le cycle de vie d'une société. Les préjugés, les désirs et les perceptions qui traduisent ce cycle de vie dans les faits, témoignent d'une volonté humaine dont se servent les hommes pour la construction du genre. Carol Gilligan (1986 et 2008, p. 37) écrit : « La place de la femme dans le cycle de vie de l'homme a été celle de nourricière, de gardienne et de collaboratrice, celle qui tisse la trame de tous ces rapports humains, trame sur laquelle elle s'appuie à son tour ». Dans ce cycle de vie, le genre n'est pas fondé sur l'égalité et la justice sociale, mais sur les observations, les préjugés et les désirs de l'homme à faire de la femme son second de sexe et de rang social. C'est dans cet état de fait que la femme est considérée comme un être de second plan, depuis les vieux temps jusqu'à nos jours. Si certains auteurs, notamment les partisans des mouvements féministes considèrent cet état de fait comme une injustice à l'égard de la femme, il vaut plutôt mieux de s'interroger sur l'origine de la question du genre à travers les études et les théories déjà existantes.

En effet, les théories et les mouvements dont l'objectivité scientifique était d'avoir une position neutre sur la question de la constitution symbolique du genre et de ses représentations, peinent à sortir des stéréotypes et images scientifiques que l'homme a de la femme. Si, malgré l'important rôle joué par les mouvements féministes, le débat sur la différence dans le genre persiste toujours, cela signifie qu'en réalité, cette différence a un sens originaire. Loin d'être une analyse des pesanteurs qui, en rendant la femme dans une dépendance vis-à-vis de l'homme, la couvrent du destin traditionnel d'un être féminin, la recherche sur le genre s'interroge sur l'originaire du genre, c'est-à-dire déterminer l'étendue du physiologique et du psychique dans le problème de l'être masculin ou féminin.

Les stéréotypes créés et entretenus par les hommes au sujet de la femme suite aux préjugés de nature souvent rocambolesque, sont les preuves d'une existence d'être féminin pour laquelle les femmes sont appelées malgré les siècles qui se sont écoulés. Si, jusqu'à nos jours, il n'est pas possible aux êtres humains de se choisir leur sexe, exceptées les déviations que connaît le

monde contemporain aujourd’hui et les avancées de la science (la médecine), les représentations à travers lesquelles apparaît la femme portent à croire qu’elle est sujette d’une nature qu’elle aurait favorisé elle-même. Créant des inégalités dans le genre, ces représentations font de la femme un être inférieur à l’homme, du point de vue morphologique, et condamné au mythe de la féminité, qui fait référence aux stéréotypes calqués sur les rôles traditionnels de la femme comme épouse, mère, soignante, etc. Partant de ce mythe, surtout en raison de leur morphologie, les hommes font des femmes une image négativiste de la femme que rejettent les féministes. L’originaire qui caractérise la morphologie de la femme et dont font usage les représentations de la femme taillées de toutes pièces par les hommes, n’est rien d’autre que la conséquence du cercle de vie qui rend la femme dans une dépendance vis-à-vis de l’homme.

Rappelons à cet effet que la filiation théorique du concept de genre est assez complexe. On peut remonter aux travaux de l’anthropologue Margaret Mead en Océanie dans les années 1920 et 1930, et aussi à Simone de Beauvoir à travers sa formule sacrée tirée de son *Essai philosophique* publié en 1949 : « On ne naît pas femme, on le devient ». L’emploi véritable du concept genre apparaît dans les travaux du psychiatre Robert Stoller (*Sex and Gender*, 1968) et du sexologue John Money (*Sex Errors of the Body*, 1968) dans un sens et une perspective très différents de l’emploi actuel du concept. Ces auteurs s’intéressent aux thématiques comme la transsexualité, l’intersexualité, dans le but de relever les perspectives pathologisantes liées au genre. J. Money fait une distinction entre le sexe et le genre. Chez R. Stoller, par contre, on voit une distinction entre le genre et la sexualité dont le but visé est la pluralité du genre.

La diversité de genre renvoie à la fois à la pluralité des identités, aux expériences et aux expressions du genre puisque le genre se recompose à chaque fois qu’il rencontre une nouvelle identité faisant expression d’orientations sexuelles. Tant que les sociétés contemporaines fonctionnent comme des réceptacles de nouvelles identités, elles doivent toujours être à même de supporter la diversité de genre et de ses conséquences. Ce sont ces divergences qui ont donné lieu aux théories du genre, qui ne cessent de faire leur presse avec les crises qui secouent le genre aujourd’hui.

2. *Crises dans le genre*

Depuis les temps anciens jusqu’à nos jours, le genre a toujours été secoué par des crises internes et externes. Par crises internes (sur lesquelles nous n’allons pas trop nous appesantir),

on peut citer le cas des malformations et des anomalies, à l'instar des hermaphrodites¹ et des siamois². Par crises externes (sans faire étalage de ce que la culture patriarcale a fait de la femme), nous faisons allusion aux crises humanitaires, crises économiques, crises sanitaires, crises politiques, sociales et autres. En effet, les crises, qu'elles soient humanitaires, économiques sanitaires, politiques ou sociales, demeurent une réalité à laquelle le genre est confronté, car elles ont un impact disproportionné sur les hommes et les femmes, entraînant des inégalités dans le genre. Ce sont ces crises qui sont à la base des violences dans le genre à cause des inégalités qu'elles introduisent surtout dans le social comme l'accès à l'éducation, au travail et aux ressources économiques disponibles. Il en va de même pour certaines cultures qui modifient les rôles en fonction du genre et dont les conséquences sont à la fois positives et négatives. Ces crises ont souvent des impacts négatifs et sévères pour les femmes, qui se voient en arrière-plan des questions économiques, politiques et de développement. Cependant, nous pouvons soutenir que les femmes sont de véritables actrices de développement et de véritables figures de résilience post-crise. Les sociétés qui ont compris que la femme a sa place dans le développement n'hésitent pas à changer leur politique de développement (A. Adji, 2023).

La politique, le travail, l'éducation, la technologie, l'économie, la religion constituent, notamment en Afrique, des cadres où les relations inter-genres se modifient de même que les rôles socialement accordés aux genres. Puisque le genre est considéré comme un construit social, il est déterminé par des éléments sociaux qui constituent le ciment de nos sociétés. Ces éléments tels que le travail, le salaire, la maternité, l'écart entre les hommes et les femmes sur le plan éducatif, les facteurs économiques, ont un poids sur les structures sociales et sont à l'origine des inégalités sociales.

Mais les inégalités dans le genre, les violences faites aux femmes, le courage des hommes à supporter les caprices des femmes, les sévices corporels, etc., ne constituent pas autant la préoccupation de cette recherche. Ce qui nous intéresse ici, ce sont les crises qui, dans le genre, sont considérées comme des produits issus de la construction culturelle et sociale du corps ou de l'orientation donnée au sexe.

Plusieurs traditions de recherches sur le genre ont structuré le champ des études sur le genre. Les théories et les mouvements féministes ont vu le jour dans le but de créer des rapports sociaux de sexe, des systèmes sexe/genre, des rapports d'hétéronormativité, c'est-à-dire des

¹ Le terme « hermaphrodite » désigne un organisme qui possède à la fois des organes reproducteurs mâles et femelles, soit alternativement, soit simultanément.

² Les siamois sont des jumeaux dont les corps sont soudés l'un à l'autre.

rapports de genre. Ces rapports font l'actualité des questions relatives au genre, notamment par la notion de déviance dans le genre. Cette notion prend de l'ampleur aujourd'hui et fait du genre une problématique qui fait la toile des réseaux sociaux numériques.

La référence aux comportements qui s'écartent des normes sociales n'est plus un tabou aujourd'hui. Car, des apparences de malformation et d'anomalies, nous sommes arrivés aux apparences d'identités socialement construits, qui ne correspondent pas aux catégories biologiques binaires traditionnellement connues : homme/femme. Loin d'être de simples apparences d'identités, les catégories issues de ces nouvelles identités remettent en question les rôles de genre traditionnellement assignés aux sexes. Puisque l'individu est physiquement ou psychologiquement partagé entre deux ou plusieurs genres, il y a lieu de penser un état d'indétermination identitaire relatif, soit à la phénoménalité du corps, soit à l'orientation du sexe.

En d'autres termes, l'état d'indétermination identitaire crée le trouble dans le genre en faisant du biologique une simple donnée qui, face aux réalités sociales et culturelles, à la pratique politique, aux croyances religieuses, se laisse emporter par le libre choix dont chacun se sent capable de faire pour son identité. Dans cette perspective, le corps et le sexe deviennent des construits sociaux ou des fruits des paradigmes sociaux, qui s'inscrivent aujourd'hui dans la conception de la société contemporaine basée sur les interactions sociales. C'est pour cette raison que les paradigmes sociaux sont par excellence, des cadres de référence constitués d'un ensemble de théories, de méthodes et de valeurs qui sous-tendent les interactions et l'analyse des phénomènes sociaux.

Bon nombre d'études de genre trouvent ici des sujets de débats structurant un champ interdisciplinaire constituant à la fois l'héritage de la tradition théorique et pragmatique. Mais cela ne signifie pas que dans le cadre des paradigmes sociaux, le corps serait identique au sexe, et inversement, le sexe serait identique au corps. M. Foucault (2007) et J. Butler (2005), dans une approche relativement différente, soutiennent que le genre ne relève pas d'une donnée naturelle, mais d'une construction sociale, qui s'inscrit dans les paradigmes sociaux. C'est ainsi que le genre se laisse façonnner par des rapports historique de pouvoir et de discours. Pour M. Foucault, l'idée d'une essence du genre n'est qu'une erreur de vision ou d'interprétation, car la structuration du genre est dans les relations sociales et des identités. J. Butler précise que le genre n'est pas une identité innée ou une essence, c'est une construction sociale et culturelle constituée d'actions répétées et des normes sociales, qui créent l'illusion d'une identité stable. Sa démarche s'inscrit dans la logique du pragmatisme constructiviste « à l'intérieur duquel le

« sexe » et le genre sont tous deux des constructions culturelles, sociales et politiques susceptibles d'être transformées » (A. Baril, 2007, p. 63). Pour J. Butler, il n'y a donc pas de lien structurel ou métaphysique entre le sexe, le genre, la sexualité, l'identité sexuelle et l'orientation sexuelle. Sa philosophie du genre se réduit alors à la négation de tout lien biologique prédéterminant le sexe ou son orientation.

De ce point de vue, et malgré les divergences conceptuelles auxquelles on assiste aujourd'hui, faisant mention des troubles dans le genre, les recherches sur le genre se partagent entre le biologique et le culturel pour définir le genre. L'horizon normatif est ici indexé mais, puisque ce qui relève de la culturelle porte toujours le signe de la diversité, il y a de forte probabilité que le lien biologique puisse subir l'incorporation d'un relativisme. Mais avouons aussi que le point de vue de J. Butler ne peut trouver son fondement total que dans les déviances auxquelles nous assistons aujourd'hui avec les personnes homosexuelles, comme les lesbiennes les gays ou les transgenres.

Si le sexe est l'ensemble des caractères biologiques traditionnels qui différencient le genre (mâle et femelle), il est fort douteux qu'il n'y ait pas de lien biologique, même métaphysique entre le sexe, le genre et la sexualité. C'est d'ailleurs ce lien qui explique la binarité ou la bicatégorisation du sexe, du genre et de l'espèce humaine. Car la binarité de genre est un concept fondateur dans l'identité du genre. Toutefois, elle ne tient pas compte de la diversité réelle des sexes ou des identités sexuelles, puisqu'elle n'a pas cette capacité d'inclure les personnes intersexes. Car les caractéristiques biologiques des personnes intersexes ne correspondent pas aux catégories binaires, soit masculines, soit féminines : ce sont des personnes intersexuées ayant des catégories biologiques intersexes difficilement identifiables dans la désignation du sexe dans les actes de l'état civil. La difficulté dont il est question ici est relative, non seulement à la binarité qui caractérise les sexes, du point de vue biologique, soit mâle, soit femelle, mais aussi à l'intersexualité qui pose problème à la cisidentité. Si l'on considère la cisidentité comme relevant de l'ordre naturel biologique de l'identité du genre, c'est-à-dire le respect de l'identité de la naissance, la transidentité, par contre, s'inscrit dans une logique du non-respect de son identité. C'est dans cette perspective que le terme "cisgenre" est souvent utilisé dans le but de faire la distinction entre les personnes qui s'identifient à leur sexe de naissance et les personnes transgenres, qui s'identifient à un autre sexe que celui qui leur a été assigné à la naissance. Les transsexuels s'identifient, dans cette logique, par une apparence de sexe dont la voie est inverse. Autrement dit, le transsexuel est « une personne qui, soit est née avec une apparence féminine, mais qui a une identité d'homme, soit une personne née avec une

apparence masculine mais qui s'identifie clairement comme une femme » (A. Adji, 2023, p. 86).

3. Le sexe biologique et le sexe social : vers une déconstruction du genre ?

En suivant l'actualité de ces dernières décennies, on peut affirmer qu'avec les études sur le genre aujourd'hui, le biologique rentre dans une approche constructiviste. C'est cette approche qui est à l'origine des néologismes de "sexe biologique" et "sexe sociologique", qui sont des concepts distincts l'un de l'autre. Ainsi le sexe biologique peut se référer aux caractéristiques physiques et physiologiques de la personne, notamment les organes génitaux, les hormones et les chromosomes, qui sont des signes distinctifs entre les sujets mâles ou femelles. En clair, on peut dire que le sexe biologique se réfère aux signes distinctifs du genre, soit mâle, soit femelle, tandis que le sexe sociologique se rapporte, quant à lui, aux identités, aux comportements, aux rôles, aux expériences et expressions de genre (mâle ou femelle) construits du point de vue sociologique. Contrairement au sexe biologique, qui se réfère aux signes biologiques distinctifs, le sexe sociologique peut ne pas correspondre au sexe biologique à cause des paradigmes sociaux toujours en mutation : c'est le constructivisme. Ainsi, le constructivisme s'inscrit dans une marée de perspectives qui, de nos jours, ne cessent de susciter les débats.

Les luttes féministes, la diversité des identités, les différences entre les hommes et les femmes et les rôles associés aux identités et l'hétérosexualité sont appréhendés comme des constructions sociales, qui entretiennent des relations en créant des rapports de force et des hiérarchies au sein du genre. Le genre prend le sens large d'un produit de relations de pouvoir asymétriques œuvrant dans la différenciation et la hiérarchisation des voies de résistances, de déviances et les critiques qu'il suscite. Les paradigmes sociaux étant le cadre directif des voies de résistances, le genre prend toujours en compte les identités de sa sphère de phénoménalisation ou de réalisation.

Le XVIIe siècle a fourni les cadres et les dispositions politiques et sociales pour avoir permis la multiplication des discours sur les catégories du genre et de la sexualité. Ces catégories ont subi plusieurs transformations, en fonction du contexte et des impératifs du XVIIe et XVIIIe siècle. Au XIXe siècle, on assiste à la multiplication des sexualités et des déviances : c'est la période de perversion la plus remarquable qu'a connu l'histoire du genre. On parle de la sexualité des enfants, des homosexuels, des lesbiennes, des gays, etc. On passe de l'hétérosexualité à l'homosexualité, en passant par la bisexualité et la pansexualité.

Le concept de genre, qui demeure le pivot sur lequel tournent ces néologismes, est entré dans le vocabulaire de la sociologie pour désigner ce qui relève de la différenciation sociale entre les deux sexes, mâle et femelle. L'objectif consiste à séparer les différences sociales des différences biologiques et de repenser les rôles sexuels qui étaient traditionnellement conçus comme résultat d'une division naturelle du travail assigné aux femmes et les responsabilités qui sont les leurs. Pour certains mouvements féministes, la division sexuelle des tâches, loind'être la conséquence naturelle de différences biologiques, a été construite et maintenue par la société. En effet, la première démarche des études sur le genre a été de faire éclater les visions essentialistes de la différence des sexes, qui consiste à attribuer des caractéristiques immuables aux femmes et aux hommes en fonction de leurs caractéristiques biologiques. Pour Judith Butler (2005, p. 69), « le genre n'est pas à la culture ce que le sexe est à la nature ; le genre c'est aussi l'ensemble des moyens discursifs/culturels par quoi la « nature sexuée » ou un « un sexe naturel » est produit et établi dans un domaine « prédiscursif ».

Ce qui retient l'attention de J. Butler, c'est le caractère immuable du sexe qui, selon elle, n'est pas un caractère suffisant pour la détermination du sexe et des rôles assignés. On comprend dès lors pourquoi elle dénonce l'idée d'une identité préexistante. Selon Judith Butler (2005, p. 69), « si l'on mettait en cause le caractère immuable du sexe, on verrait peut-être que ce que l'on appelle « sexe » est une construction culturelle au même titre que le genre ; en réalité, peut-être le sexe est-il toujours déjà du genre et, par conséquent, il n'y aurait plus vraiment de distinction entre les deux ».

Le point de vue de Christine Delphy paraît plus radical lorsqu'elle affirme (2001, p. 243) que l'existence du sexe

Constitue un frein à penser le genre, c'est-à-dire à examiner toutes les hypothèses sans parti pris préalable : le flou de la conceptualisation est lié dans un lien de causalité réciproque, aux déchirements que l'on relève dans le domaine politique entre le désir de se débarrasser de la domination et la peur de perdre des catégorisations qui semblent fondamentales.

C'est pour cette raison qu'elle propose une approche unique du genre, laquelle considère le genre comme une construction sociale émanant du bon vouloir des êtres humains et non comme une donnée naturelle ou biologique. Elle ajoute que le genre ne relève pas d'une simple question d'identité personnelle, mais qu'il dépend strictement des structures d'oppression, de pouvoir et de domination des femmes. C'est pourquoi elle considère le genre comme une catégorie créée par le pouvoir patriarcal qui, à son tour, crée des identités sexuelles et leurs rôles spécifiques.

La thèse de Christine Delphy s'apparente à la théorie *queer*³ qui, elle aussi, relevant de la théorie sociologique et philosophique du genre, postule que le sexe, la sexualité et le genre ne sont pas déterminés exclusivement par le biologique, mais par l'environnement socio-culturel, par l'histoire ou par les choix personnels.

En effet, la théorie *queer* est une théorie sociologique ou philosophique qui a pour objectif de faire une étude critique du concept genre, de la notion du féminisme et des idées préconçues d'un déterminisme génétique de l'identité sexuelle. Encore appelée "études du genre" (*Gender studies*), cette théorie apparaît au début des années 1990 aux États-Unis, au travers des relectures déconstructivistes, dans le prolongement des idées de M. Foucault. Considérant le genre comme un construit et non comme un fait naturel, la théorie *queer* est avant tout une possibilité qui consiste à repenser les identités en dehors des cadres normatifs d'une société envisageant la sexuation comme constitutive d'un clivage binaire entre l'homme et la femme. Fortement influencée par les travaux de certaines féministes comme Gloria Anzaldua (1987), d'Eve Kosofsky Sedgwick (1990) et de Judith Butler (2005), la théorie *queer* s'appuie sur deux idées fondamentales : considérer la sexualité comme une partie essentielle de la construction de soi dans une logique moins normative du social, et ensuite, favoriser le libre choix des comportements relatifs aux sexes construits socialement pour son identité. Cependant, grâce à sa nature éphémère, l'identité *queer*, malgré son impact sur la sexualité et le genre, semble concerner tout le monde devant certaines situations. Qui ne s'est jamais plein de son sexe ou senti inadéquat face à certaines restrictions relatives à l'hétérosexualité ? Qui ne s'est jamais plein du rôle et des pratiques que lui assigne socialement son genre ? Ces questions se posent volontiers devant certaines restrictions liées au genre souvent sur le plan social.

Les études *queer* sur le genre s'intéressent surtout aux déviances du genre ainsi qu'à la distinction entre le genre et le sexe biologique. En s'appuyant sur l'idée de la féministe, Simone de Beauvoir qu'on "ne naît pas femme, on le devient", Judith Butler peut être considérée comme étant la première théoricienne *queer* à évoquer l'idée de distinction entre le sexe et le genre.

C'est ainsi que la théorie *queer* s'oppose à la conception des féministes essentialistes, qui soutiennent que le sexe biologique est un caractère suffisant pour montrer la spécificité des femmes en tant que genre. Selon les féministes essentialistes, ces caractéristiques sont basées sur le sexe biologique. La théorie *queer* se distingue aussi du structuralisme féministe, qui

³En effet, le *queer* est un mot anglais signifiant "étrange", "peu commun", souvent utilisé comme une insulte envers les individus gays, lesbiennes, transsexuels... Par ironie et provocation, il fut récupéré et revendiqué par des militants et intellectuels gays, transsexuels, transgenres, bisexuels à partir des années 1980.

différencie dans le genre le type sexuel biologique mâle ou femelle. Si nous prenons un exemple du peuple kabyê au Togo, la jeune fille, pour rentrer dans l'âge adulte, d'après la culture de son milieu, doit faire nécessairement la cérémonie d'*Akpema*. Une des contraintes auxquelles sont confrontées les jeunes filles kabyê, consiste à faire de longues distances à pieds à travers la ville ou le village, le corps presque nu, ce qui peut provoquer chez elles une psychose due au fait de se voir nues sous le regard de la population, y compris les hommes.

Ces genres de contraintes ne sont pas rares en Afrique ou dans le monde entier où toute l'histoire postmoderne prend la forme d'une succession d'analyses amendant les uns les autres et de façon graduelle à l'opération initiale qui a consisté à distinguer le genre du sexe à partir du biologique et du social. Les travaux récents sur le genre rendent compte des premières étapes de cette histoire d'une manière qui fait consensus aujourd'hui. À partir des années 1930-1935, l'anthropologue américaine Margaret Mead a mis ses recherches sur le genre au service de toute l'humanité. Son ouvrage intitulé *Sexe et Tempérament en Trois Sociétés Primitives* fut publié en 1935 faisant d'elle la première personne à parler de « rôle sexuel ». D'une société à une autre, une plus ou moins grande importance fut accordée à la variable sexe qui demeure l'épicentre des recherches sur le genre à cette époque. Si la publication du premier tome du *Deuxième sexe de Simone de Beauvoir* en 1949 portait déjà sur le plan théorique, la distinction entre la femme et le devenir femme pour dire qu' « on ne naît femme, on le devient », ce n'est qu'à la fin des années 1960 que le psychanalyste Robert Stoller (1968) introduit la distinction terminologique entre « sexe » et « genre » en séparant clairement, dans ses études portant sur la transsexualité, le sexe biologique de l'identification psychologique. Dans les années 1970, les sexologues John Money (1968) et Anke Ehrhardt reviennent avec insistance sur la nécessité de différencier strictement entre le sexe biologique déterminé et le genre, qui renvoie à la construction sociale de soi comme homme ou femme. Ils considèrent en outre tous deux qu'il faut distinguer le rôle de genre désignant le comportement public d'une personne et l'identité de genre qui renvoie à l'expérience privée.

De ce qui précède, on peut retenir que « le genre est un rôle, mais un rôle culturellement, socialement et politiquement imposé. On parle de construction ou de déconstruction du genre lorsqu'on se donne la peine de faire une lecture critique des thèses déjà existantes sur la problématique du genre afin de donner sa propre version sur la question. « Pour défaire le genre, il faut donc le refaire, rejouer le jeu, en révélant ainsi son arbitraire » (Marie de Grandt, 2009, p. 7). C'est pourquoi Judith Butler considère le genre comme une répétition d'actes quotidiens et individuels pour une construction progressive. C'est la conception constructiviste dans laquelle

la distinction entre le sexe et le genre s'effectue en renvoyant le sexe au biologique et le genre au social.

Conclusion

Avec la montée des idéologies et des croyances sexistes, on assiste aux troubles dans le genre. Ces troubles sont dus aux nouvelles identités qui voient le jour grâce aux orientations que prennent le sexe, le corps humain et les comportements qui s'y rallient. Les études et les descriptions scientifiques objectivement menées partent des traits biologiques et sociaux pour une définition du genre. Ces deux traits (biologique et social) sont fortement affectés par des images stéréotypées, qui prennent une ascendance avec notre siècle. Être homme ou femme aujourd’hui semble dépendre des paradigmes sociaux et de l’orientation que l’on se donne de son sexe ou la pratique que l’on en fait. La conséquence d’une telle orientation, c’est que l’on peut, en raison de ses ambitions et de ses intuitions, choisir son sexe ou sa représentation en lien ou en déphasage avec sa détermination biologique. On parle alors de la construction du genre dans la mesure où le biologique peut subir des influences sociales, culturelles, idéologiques, politiques et religieuses. Cela a conduit aux différenciations sexuées auxquelles nous assistons aujourd’hui avec la recrudescence des idéologies imposantes faisant du genre « un ensemble de normes régulatrices orientées téléologiquement vers un idéal de genre, le masculin ou le féminin » (A. Baril, 2007, p. 65) dans la contingence qui le caractérise.

Être homme ou femme aujourd’hui ne relève plus de la simple donnée biologique ou anatomique ; c’est un choix qui se fait, soit par respect de son sexe biologique ou anatomique, soit par son refus partiel ou total, en fonction des croyances et des expériences que se donne le sujet. On parle de construction de genre et les paradigmes sociaux fournissent le cadre d’une telle construction. Nous pouvons dire en définitive qu’être homme ou femme aujourd’hui ne se limite plus aux seules dispositions biologiques traditionnelles, mais aussi aux dispositions sociales et aux choix personnels ou privés. On peut aussi dire que le genre est une construction sociale, et l’identité de genre relève d’une conviction personnelle. Mais le risque auquel nous assistons aujourd’hui et qui est à la base des déviations dans le genre, est le fait qu’il est possible de définir ou de choisir son propre genre indépendamment de ses dispositions biologiques par l’usage ou l’orientation que l’on donne à son sexe ou à son corps.

Références bibliographiques

ADJI Aklesso, 2023, *Le genre dans l'espace et dans le temps. L'inexorable autonomisation des femmes*, Paris, L'Harmattan.

ANZALDUA Gloria, 1987, *Borderlands/La Frontera : The New Mestiza*, San Francisco
Édition : 2nd ed.

BARIL Audrey, 2007, « De la construction du genre à la construction du « sexe » : les thèses féministes postmodernes dans l'œuvre de Judith Butler », *Recherches féministes*, Volume 20, Numéro 2, (2007), p. 61-90.

BUTLER Judith, 2005, *trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*. Trad.fr. C. Nordmann. Paris, Éditions Amsterdam.

BUTLER Judith, 2016, *Défaire le genre*, Paris, édition Amsterdam.

DE BEAUVIOR Simone, 1976, *Le deuxième sexe*, II, Paris, Gallimard.

DE BEAUVIOR Simone, 2017, *Le deuxième sexe*, I, Paris, Gallimard.

DELPHY Christine, 2001, « Penser le genre : problèmes et résistances », in *L'ennemi principal* (tome 2) : Penser le genre, Paris, Syllepse' p. 243-260.

FOUCAULT Michel, 1976, *Histoire de la sexualité I : La volonté de savoir*, Paris, Gallimard.

GILLIGAN Carol, 1986 et 2008, Une voix différente. Pour une éthique du care, Paris, Flammarion.

GRANDT Marie de, 2007, « Trouble du genre : lecture critique de Judith Butler, Loxias, 2009, Pour une archéologie de la théorisation des effets littéraires des rapports de domination. Séminaire du CTEL (axe “Littérature et communauté”) 2007-08, 24. Hal-04533890.

KOSOFSKY SEDGWICK Eve, 1990, *Épistémologie du placard*, Paris, Éditions Amsterdam.